

septembre 2020

numéro 1

QUEL PATRIMOINE POUR L'EUROPE?

MANIFESTE POUR L'ESPRIT EUROPÉEN

ÉDITORIAUX

Plaidoyer pour une mise au rythme européen • Solène Amice

Pour un patrimoine européen • Jules Rostand

«Présents partout, visibles nulle part». L'absence de visibilité des
financements de l'Union européenne dans le patrimoine culturel

• Marie Chuvin

ENTRETIEN

«Europe : un héritage, un partage». Entretien avec Carlo Ossola,
professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Littératures
modernes de l'Europe néolatine » par Beatrice Latini

ÉTUDE

Balade européenne à travers le Label du patrimoine européen •

Solène Amice et Nathanaël Travier

LECTURES

Faire l'archéologie de l'Europe, par le particulier vers l'universel •

Beatrice Latini - Compte-rendu de Carlo Ossola, *Fables d'identités : pour
retrouver l'Europe*, trad. fr. Pierre Musitelli, Paris, PUF, 2018.

Enki Bilal à Landerneau : un adieu à l'Europe • Lucie Rondeau du Noyer

- Sur l'exposition Enki Bilal, Fonds Hélène et Édouard Leclerc pour la
Culture, Landerneau (France), du 18 juillet 2020 au 4 janvier 2021.



l'Esprit, européen

l'Esprit européen

Quel patrimoine pour l'Europe ?

numéro 1

septembre 2020

Rédacteur en chef

Jules Rostand

Comité éditorial

Solène Amice

Marie Chuvin

Hugues Faller

Beatrice Latini

Nathanaël Travier

Lucie Rondeau du Noyer

Jules Rostand

Couverture

Alberto Giordano

Édition

Jules Rostand

Avant-propos

L'ESPRIT EUROPÉEN est une revue européenne d'opinion, de réflexion et d'analyse dont l'ambition est de devenir un espace de circulation d'idées visant la promotion et le renouvellement du projet européen. Bien qu'en langue française, elle ne s'en adresse pas moins à un public européen, en espérant participer d'un maillage de revues d'opinion qui, à travers les pays et les langues, sont à même de faire naître un espace politique proprement commun.

Sommaire

1	Introduction	1
	Manifeste pour l'Esprit européen	
	<i>l'Esprit européen</i>	2
	Quel patrimoine pour l'Europe?	
	<i>l'Esprit européen</i>	4
2	Éditoriaux	6
	Plaidoyer pour une mise au rythme européen	
	<i>Solène Amice</i>	7
	Pour un patrimoine européen	
	<i>Jules Rostand</i>	10
	« Présents partout, visibles nulle part ». L'absence de visibilité des financements de l'Union européenne dans le patrimoine culturel	
	<i>Marie Chuvin</i>	13
3	Entretien	16
	« Europe : un héritage, un partage ». Entretien avec Carlo Ossola, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Littératures modernes de l'Europe néolatine »	
	<i>Beatrice Latini</i>	17
4	Étude	21
	Balade européenne : les sites du <i>Label du patrimoine européen</i> . Episode 1	
	<i>Solène Amice et Nathanaël Travier</i>	22
5	Lectures	37
	Faire l'archéologie de l'Europe, par le particulier vers l'universel. Compte-rendu de l'ouvrage de Carlo Ossola, <i>Fables d'identité : pour retrouver l'Europe</i> (Paris, PUF, 2018)	
	<i>Beatrice Latini</i>	38
	Enki Bilal à Landerneau : un adieu à l'Europe ? Compte-rendu de l'exposition Enki Bilal, Fonds Hélène & Édouard Leclerc pour la Culture, Landerneau (France), du 18 juillet 2020 au 4 janvier 2021	
	<i>Lucie Rondeau du Noyer</i>	41

1 Introduction

Manifeste pour l'Esprit européen

l'Esprit européen

*L'Européen est pris entre des souvenirs merveilleux et des espoirs démesurés,
et s'il lui arrive de verser parfois dans le pessimisme, il songe malgré lui que
le pessimisme a produit quelques œuvres du premier ordre.*

PAUL VALÉRY, L'EUROPÉEN

Au sortir d'un siècle qui assura sa réussite matérielle tandis que fanèrent ses utopies, l'Européen s'éveille au millénaire le corps vigoureux mais les nerfs fatigués. Sous le manteau de la richesse, dans la maison où l'ordre enfin règne, il pleure pourtant le soir sur les déceptions des rêves avortés. Le paradoxe alors le stérilise quand il faudrait pourtant choisir le sentier qui le ramènera à l'Histoire : assis au milieu des ruines des idées – vaste champs neuf où toute construction est pourtant possible –, il se laisse bercer dans les bras des raisons froides et des projections économiques, il finit par croire aux paysages de paradis stériles que les panneaux publicitaires affichent par-dessus les gravats.

Son dernier grand rêve, le seul qui réchappa du carnage, l'utopie de l'Union, est aussi à bout de souffle. Enfantée dans le rêve d'une eschatologie politique universelle, elle s'enlise dans les raisons stériles de la technocratie et les affres de la diplomatie. Incapable de susciter l'adhésion des peuples qu'elle rassemble, elle n'est parvenue qu'à incarner un apogée de bureaucratie et, si elle a parfois des idées, celles-ci se bornent à de stériles brevaires. Comment s'étonner de la froideur qu'elle suscite ! Notes et rapports ne sont qu'une bien piètre litanie d'où ne jaillira nulle passion.

Si l'Union doit avoir un avenir, elle doit retrouver le foisonnement d'une pensée passionnée, redevenir cette bourse chère à Valéry, « où les doctrines, les idées, les découvertes, les dogmes les plus divers, sont *mobilisés*, sont *cotés*, montent, descendent, sont l'objet des critiques les plus impitoyables et des engouements les plus aveugles ». Elle doit se politiser pour devenir un espace luxuriant de débats, d'idées, de pensées, dans cette liberté d'esprit où, à l'instar des écrits d'un Kojève ou d'un Teilhard de Chardin, la fécondité l'emporte sur le pragmatisme de l'efficiencia.

C'est la vocation de *l'Esprit européen* que d'apporter sa pierre à cet édifice et d'offrir un espace de circulation aux opinions qui regardent encore vers l'Union. Revue de langue française, elle ne s'en adresse pas moins à un public européen, en espérant participer d'un maillage de revues d'opinion qui, à travers les pays et les langues, sont à même de faire naître un espace politique proprement commun. Revue politique,

elle rejette pour autant tout partisanisme catégorique, croyant, avec T.S. Eliott, qu'« une obsession universelle pour la politique n'unit pas mais divise » : inspirée par les convictions du poète anglais, qui fut lui-même éditeur d'une revue européenne, elle ne sera gouvernée que par « une préoccupation commune pour la plus haute qualité de pensée et d'expression, [...] une curiosité commune et une ouverture d'esprit aux idées nouvelles ».

L'Union est née d'une utopie et d'une passion, de la conviction d'un devenir historique et de la foi dans une eschatologie politique. *L'Esprit européen* veut croire encore à ce projet et se donne pour vocation d'en éperonner l'ambition, afin qu'à nouveau plâne sur l'immense terrasse d'Elseneur le souffle de l'esprit européen.

Quel patrimoine pour l'Europe ?

L'Esprit européen

A L'OCCASION DES 37^E JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, *L'Esprit européen* se penche sur la question du patrimoine et de ses rapports à l'Europe. Réalité physique et immatérielle, le patrimoine se distingue par son exceptionnalité esthétique, scientifique, ethnologique ou anthropologique dont chacun hérite et qu'il faut alors, d'une manière ou d'une autre, transmettre. L'évocation de cette notion dans le cadre européen pose d'emblée question. Sur le continent, la reconnaissance de la valeur patrimoniale a le plus souvent été le lieu de cristallisation des cultures et des identités nationales, à rebours de l'existence d'une culture et d'un patrimoine européens. Les objets patrimoniaux se sont bien souvent mués au cours des guerres européennes en pommes de discorde, faisant du patrimoine un champ de bataille bien plutôt qu'un terrain d'entente. Comment cette notion intervient-elle dans la construction du projet européen ? Comment un patrimoine européen peut-il se penser aujourd'hui ? Pourrait-il être le support d'une identité européenne nouvelle ? Si comme André Chastel le rappelle « le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices » (*Babelon et Chastel, 1994*, p. 101), peut-être est-ce l'Europe elle-même, l'Union présente tout comme l'idée et l'espoir hérités de nos pères qui est notre patrimoine.

C'est ainsi sur cette réflexion que *L'Esprit européen* choisit de lancer son premier numéro. Si les Journées européennes du patrimoine nous fournissent le prétexte de ce dossier, Solène Amice relève d'emblée, dans un éditorial revenant sur la genèse de ces dernières, la contradiction qu'elles ne manquent pas de porter par leur absence de simultanéité et la multiplicité de leur déclinaisons nationales. Une coïncidence des calendriers nationaux en Europe pourrait permettre aux citoyens européens de **vivre dans un rythme commun marqué du sceau européen**. Prônant une action plus radicale, Jules Rostand défend, face aux querelles qui opposent les États du continent autour des objets patrimoniaux, la mise en place d'une institution chargée d'arbitrer publiquement ces conflits, **dans l'espoir de faire advenir symboliquement un véritable patrimoine européen**. C'est d'un point de vue plus matériel que Marie Chuvin se penche elle sur la question du patrimoine de l'Europe : enjeu éminemment politique, **l'étude des financements que le patrimoine reçoit au titre des fonds européens** permet de faire voir en regard les conflits qu'il suscite. Cette politique européenne du patrimoine est saisie sur le vif dans une étude portant sur le *Label du*

patrimoine européen. Dans cette **balade au long cours entre les sites patrimoniaux investis par l'Union européenne**, Solène Amice et Nathanaël Travier dévoilent **le récit que cherche à dessiner Bruxelles**. En contrepoint de toute initiative politique, c'est à cette même écriture d'un récit européen que s'est consacré **Carlo Ossola, professeur titulaire de la chaire « Littératures modernes de l'Europe néo-latine » au Collège de France**. Beatrice Latini donne à ce sujet une lecture stimulante de son ouvrage *Fables d'identité : pour retrouver l'Europe* qui entend offrir une **archéologie littéraire de la communauté culturelle européenne** (Ossola, 2018). Dans un entretien de haute volée conduit par cette dernière, où il est question de Montaigne, de Dante et d'Hermann Hesse, Carlo Ossola approfondit pour *l'Esprit européen* sa pensée du **patrimoine comme héritage et comme partage**. Enfin, c'est sur un artiste contemporain, **Enki Bilal**, que se conclut ce premier dossier, présentant un exemple concret de ce patrimoine qui tarde à s'écrire. Dans une recension critique de l'exposition que donne **le Fonds Hélène et Édouard Leclerc** pour la culture à Landerneau, Lucie Rondeau du Noyer estime ainsi que cette dernière **manque de mettre en lumière le caractère européen de la vie et de l'oeuvre de ce dernier**. Voilà le chemin que ce dossier cherche à dessiner pour demain.

Bibliographie

Jean-Pierre BABELON et André CHASTEL : *La notion de patrimoine*. Opinion. L. Levi, Paris, 1994. ISBN 978-2-86746-119-4.

Carlo OSSOLA : *Fables d'identité : pour retrouver l'Europe*. PUF, Paris, 2018. ISBN 978-2-13-081001-8.

2 Éditoriaux

Plaidoyer pour une mise au rythme européen

Solène Amice

L'instauration de fêtes et de jours fériés collectifs, à la même date, à travers toute l'Europe permettrait de mettre les citoyens dans un rythme commun.

Les 19 et 20 septembre prochains auront lieu en France les 37^e **journées européennes du patrimoine**. Lancées en 1985 par le Conseil de l'Europe¹ sur le modèle français de la « Journée portes ouvertes dans les monuments historiques » créée un an plus tôt, l'initiative est portée conjointement par l'Union européenne depuis 1999 avec le slogan « L'Europe, un patrimoine commun ». Pourtant, ces journées, bien que qualifiées d'« européennes », n'ont pas lieu à la même date dans tous les pays. En effet, les *Heritage Open Days* tombent du 11 au 20 septembre au Royaume-Uni, le *Tag des offenen Denkmals* le 13 septembre en Allemagne, la *National Heritage Week* en Irlande du 15 au 23 août, les *Giornate Europee del Patrimonio* les 26 et 27 septembre pour l'Italie... Au demeurant, l'euroanéité même de ces journées est confuse : elles ne concernent pas seulement les vingt-huit pays de l'Union mais cinquante pays signataires de la Convention culturelle européenne et incluent ainsi des pays tels que la Russie, la Moldavie, l'Ukraine ou encore la Turquie. Elles sont d'ailleurs portées par le Conseil de l'Europe et non par l'Union européenne, au point qu'on ignore de quelle Europe on parle. Autant dire que, comme souvent, ce qui est européen paraît ici bien confus et éclaté, tant géographiquement que temporellement.

Ainsi, ces journées proclamées « européennes » ne permettent nullement l'instauration d'un rythme commun des Européens d'une part et ne fêtent pas spécifiquement un patrimoine européen mais des patrimoines nationaux juxtaposés au sein de cette Union. Les Européens pourtant unis par une appartenance commune à un ensemble géographique, territorial, économique et politique ne vivent-ils donc jamais selon des temporalités communes, selon un calendrier commun ? N'y a-t-il donc aucune « journée européenne » réellement commune ?

Une « Journée de l'Europe » existe bien au sein de l'Union : le 9 mai, date anniversaire de la Déclaration Schuman de 1950 devenue Journée de l'Europe en 1985². Mais l'Européen avisé se frotte les yeux en observant sur son calendrier une autre Journée de l'Europe : ce doublon, célébrée quant à elle le 5 mai, a été fixée par le Conseil de l'Europe pour commémorer sa propre création le 5 mai 1949. Ainsi, point d'accord encore une fois. De Conseil européen en Conseil de l'Europe, et de journée de l'Europe en journée de l'Europe, le mois de mai est décidément très européen : inclarté, doute et concurrence

1. Les journées européennes du patrimoine sont lancées le 3 octobre 1985 à Grenade dans le cadre de la deuxième conférence du Conseil de l'Europe.

2. La Journée de l'Europe est choisie lors de la réunion du Conseil européen à Milan en 1985.

seraient-ils aussi les mots de la politique symbolique de l'Europe ? Il y a bien de quoi s'y perdre et seul l'Européen averti aura connaissance de ces fêtes. En outre, si on entend ça et là jouer *l'Ode à la joie* le 9 mai, nombre d'Européens ignorent certainement la signification de cette journée et leur quotidien n'en est nullement changé, à la différence des fêtes nationales : le Français ne peut ignorer le caractère « spécial » du 14 juillet ni l'Allemand, celui du 3 octobre. Bien qu'intégrée à aucun traité, l'appartenance de cette journée aux symboles de l'Union européenne a pourtant été réaffirmée à plusieurs reprises comme en 2007. Les seize pays signataires de cette déclaration « relative aux symboles de l'Union européenne » - dont la France ne fait pas partie - déclarent que le drapeau, l'hymne, la devise « Unie dans la diversité », l'euro en tant que monnaie de l'Union européenne et « la Journée de l'Europe le 9 mai continueront d'être, pour eux, les symboles de l'appartenance commune des citoyens à l'Union européenne et de leur lien avec celle-ci »³. Un symbole essentiel de l'appartenance des peuples à l'Union européenne mais largement ignoré pourtant par les citoyens comme par les pays eux-mêmes. ... Aucun jour férié, chômé au niveau européen n'existe ainsi, excepté pour les fonctionnaires des institutions européennes et les Luxembourgeois dont le pays est le premier pays, depuis le 25 avril 2019⁴, à avoir rendu le 9 mai chômé.

L'Union européenne tente ainsi de fédérer autour d'elle des peuples, de faire entrer l'Union dans les habitudes et le quotidien des populations mais elle a fait jusqu'ici l'économie de l'instauration d'un calendrier commun, d'un rythme annuel européen. Marquer le temps, rythmer la vie des Européens, ce pourrait être un moyen de faire entrer l'Europe dans des pratiques quotidiennes. Si une partie importante de l'Union reste dominée par un calendrier chrétien rendant simultanées bon nombre de fêtes en Europe, elles ne sont cependant pas marquées du sceau européen. Seuls quelques rares « moments » européens se déroulant dans tous les pays de l'Union s'y sont ajoutés tels que les élections européennes mais qui ne sont pas plus simultanées et dont le taux de participation semble montrer un engouement bien faible. Pourtant, ne pourrait-on plaider pour un jour chômé, fêté unanimement et simultanément par tous les Européens ? Un jour similaire à nos fêtes nationales qui rappellerait aux Européens qu'à un moment dans l'année ils commémorent le début d'un destin commun, d'une aventure commune ? Un jour qui soit un jour de construction ne rappelant pas une défaite pour les uns et une victoire pour les autres ?

Nous en sommes en effet encore à une période d'enracinement de l'ordre européen. Si cet enracinement peut se construire assurément par sa capacité à sortir victorieux de crises politiques, économiques ou sanitaires, il peut et doit aussi passer par un ensemble de symboles, la mise en place de rituels, de pratiques collectives dont une fête natio-

3. Déclarations annexées à l'Acte final de la conférence intergouvernementale qui a adopté le traité de Lisbonne, p. 367.

4. Loi du 25 avril 2019 portant modification : 1. des articles L. 232-2 et L. 233-3 du Code du travail ; 2. de l'article 28-1 de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'État, *Memorial*, 25 avril 2019, p. 1.

nale - ou pour mieux dire fédérale - pourrait pleinement faire partie. L'histoire politique du XIX^e siècle français⁵ a bien montré comment l'enracinement de la République en France est passé par la construction d'une symbolique républicaine et la mise en place de fêtes faisant entrer la République dans le quotidien des Français de manière uniforme sur tout le territoire national. Comme l'instauration du 14 juillet a participé de l'apprentissage de la République, la fête et les festivités qui auraient lieu ce jour seraient ainsi l'occasion d'inventer un langage européen commun, des rituels, des lieux européens transcendant les frontières nationales, les calendriers nationaux, permettant un apprentissage de l'Europe. Ce jour de communion civique serait une communion « européenne », créant une simultanéité des émotions sur l'exemple de celle que Mona Ozouf voit dans la fête révolutionnaire (Ozouf, 1976), susceptible de participer à la construction d'un sentiment d'appartenance commune.

D'autres dates communes pourraient être envisagées pour commémorer par exemple ensemble les guerres qui ont tant déchiré notre continent ou même des journées du Patrimoine qui ne fêteraient pas le patrimoine de chaque nation européenne de manière juxtaposée mais celui de l'Union entendue comme un tout... Évidemment, la mise en place d'un tel calendrier ne peut résoudre à elle seule la question du sentiment européen et de l'appartenance à un destin commun mais pourrait au moins faire avancer l'idée dans le cœur des populations, battant à un rythme un peu plus synchrone.

Bibliographie

Mona OZOUF : *La fête révolutionnaire : 1789-1799*. Gallimard, Paris, 1976.

ISBN 978-2-07-029517-3. ISSN : 0768-0724.

Michel WINOCK : *La fièvre hexagonale : Les grandes crises politiques 1871-1968*. Seuil, Paris, 1987. OCLC : 258745299.

5. On peut notamment citer les travaux de Michel Winock, en particulier (Winock, 1987).

Pour un patrimoine européen

Jules Rostand

Face aux querelles qui opposent les États européens autour des objets patrimoniaux, la mise en place d'une institution chargée d'arbitrer publiquement ces conflits pourrait permettre de faire advenir symboliquement un véritable patrimoine européen.

Trace trop éclatante de l'impérialisme, les spoliations du patrimoine conduites par les Européens à l'échelle planétaire font aujourd'hui face à une critique radicale. Pour les communautés politiques d'aujourd'hui, la sortie des œuvres d'art hors du territoire qu'elles occupent actuellement s'interprète en effet comme un vestige cuisant de leur dégradation passée. Pour les anciens dominants, l'héritage de cette politique d'aliénation des objets culturels, dont l'expression la plus complète se trouve dans les collections des musées de rang mondial que sont le Louvre ou le British Museum, se pare alors de vieux attraits. Prenant appui sur la sempiternelle rengaine des « conditions de préservation optimales », certains conservateurs persistent ainsi à défendre la croyance selon laquelle leur butin national doit se comprendre comme un patrimoine universel. Mais derrière les applaudissements qui accompagnent l'entrée des monuments des Sciences et Arts en France (Fig. 1, Thermidor, an 6^{ème}), il faut voir, avec la gravure allemande (Fig. 2), *die Entführung* (le rapt, l'enlèvement), en un mot l'immuable pratique de la rapine du patrimoine (illustrations d'après Savoy, 2018).

Si les spoliations bénéficient d'un certain soutien médiatique et d'un relatif volontarisme politique en ce qui concerne les spoliations coloniales, les requêtes restent, à l'intérieur de l'Europe, désespérément lettre morte. Des marbres du Parthénon au British Museum en passant par le *Saint François d'Assise recevant les stigmates* de Giotto au Louvre, personne ne souhaite regarder en face la longue liste des pillages du continent. Dans une Union à l'intensité symbolique nulle, les nations européennes ne semblent en effet avoir qu'une considération fort légère pour leurs anciennes rivales culturelles. Loin d'être anecdotique, cette indifférence alimente une rhétorique nationaliste flamboyante, parfaitement excessive dans ses réinterprétations historiques. La portée formidable de ce phénomène est la plus éclatante dans l'indignation italienne qui a suivi le prêt des œuvres de Léonard de Vinci au Louvre à l'occasion des 500 ans de la mort du peintre. On a pu voir, dans cet épisode, la secrétaire d'État à la culture s'opposer à cet échange avec Paris, au titre du caractère relativement plus « italien » que « français » de l'artiste, comme si son parcours même, de Florence à Amboise, n'était pas le symbole d'une histoire véritablement européenne. Chaque jour en Europe, l'indifférence feinte des États à l'égard des réclamations de leurs pairs offre un terrain fertile à



FIGURE 1: Entrée Triomphale des Monuments des Sciences et Arts en France, Fête à ce Sujet. les 9 et 10 Thermidor, An 6^{ème} de la République. Anonyme, France, 1798



FIGURE 2: Die Freiheitsfeste und der Schauzug der aus Italien und Deutschland entführten Kunstwerke durch Paris 1798. Anonyme, Allemagne, 1819

ces diatribes. Et quelle pâle couleur que cette construction européenne qui ne parvient pas à s'accorder sur le patrimoine culturel né de sa propre terre!

Sortons de cette impasse : instituons, dès demain, une instance politique qui aurait la charge de trancher ces querelles d'appropriation culturelle¹. Se fondant sur trois critères majeurs, l'illégitimité de la possession de l'œuvre, la qualité du projet de valorisation et la capacité réelle – et non fantasmée – de conservation, cette institution donnerait audience aux réclamations émanant des établissements culturels de l'ensemble du territoire européen. Démêlant ce qui relève d'un imaginaire national, comme la *Joconde* de Léonard rêvée par l'Italie, et ce qui relève d'un impérialisme véritable, comme les carnets réquisitionnés du même Léonard, les décisions de cette institution, lieu de confrontation des meilleurs historiens de l'art, donnerait à ce mouvement général de restitution du patrimoine une portée symbolique bien plus considérable que le marchandage actuel qui se pratique trop souvent chez les vieilles puissances coloniales. Et quel spectacle d'une Europe qui considère par le droit son territoire d'un seul regard, et quel sentiment d'unité dans cet exercice de justice contre les atteintes à sa culture! Car l'artéfact culturel est un marqueur politique, et la reconnaissance des torts passés est un préalable à l'unité. Depuis la barre du tribunal de l'histoire, ces débats publics frapperaient de leur

1. L'idée n'est pas entièrement neuve. Gérard Bossuat proposait déjà en 1999 de créer un musée européen à partir des pièces spoliées (Bossuat, 1999, p. 68). Si cette proposition va dans le même sens que celle esquissée ici, à savoir la reconnaissance d'un patrimoine européen, celle-ci manque toutefois de charme : quoi, un musée européen des pièces volées! où va le spectacle du retour des marbres du Parthénon à Athènes dans tout cela? Plus grave, cet entrepôt commun, en entretenant une dialectique de l'Union contre les États, risquerait de jouer contre la reconnaissance d'un territoire européen défendue ici.

sceau la mise en commun du patrimoine européen.

Bibliographie

Gérard BOSSUAT : Des lieux de mémoire pour l'Europe unie. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 61(1):56–69, 1999. URL https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_61_1_3813.

Bénédicte SAVOY : 1798 : Napoleonischer Triumphzug mit Beutekunst, juillet 2018. URL <https://transliconog.hypotheses.org/kommentierte-bilder-2/1798-napoleonischer-triumphzug-mit-beutekunst>.

Initialement paru sur le site de *l'Esprit européen* le 15 septembre 2020, cet article est disponible à l'adresse : <https://www.espriteuropeen.fr/2020/09/15/patrimoine-europeen/>.

« *Présents partout, visibles nulle part* ». *L'absence de visibilité des financements de l'Union européenne dans le patrimoine culturel*

Marie Chuvin

Dans la culture, les fonds européens sont présents quotidiennement dans nos activités et représentent un plan d'investissement considérable. Or, ils souffrent d'une absence de communication et de relais d'information qui gomme l'Europe de notre paysage mental.

L'Union respecte la richesse de sa diversité culturelle et linguistique, et veille à la sauvegarde et au développement du patrimoine culturel européen

TRAITÉ SUR L'UNION EUROPÉENNE, ARTICLE 3

Horizon 2020 : tel était le nom fédérateur du plus vaste programme-cadre de l'Union européenne, doté de 80 milliards d'euros. Le patrimoine culturel, à défaut d'en être l'un des axes, est un thème transversal : successivement moteur créateur d'emplois (tourisme), exemple potentiel de durabilité (écologie), régénération urbaine (développement de la ville), source de savoirs (liens intraeuropéens)... Pour chacune de ces raisons, l'Union européenne, qui bénéficie par l'article 6 du TFUE d'une compétence de soutien aux États membres en matière de culture, ne peut pas l'omettre. Et surtout, n'a pas intérêt à l'omettre.

Quoi de mieux, en effet, qu'une inscription visible dans le paysage, qu'il soit urbain ou rural, sous la forme d'un monument ou d'un mémorial, pour fonder l'Europe ? Quoi de mieux que ce patrimoine tangible, matériel, visible tous les jours par tous pour forger une identité européenne qui soit aussi concrète et palpable ? L'Europe se définit géographiquement mais aussi culturellement. L'Union européenne investit donc massivement dans ce secteur : citons, outre *Horizon 2020*, le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) ; l'Agenda urbain de l'UE ; la Banque européenne d'investissement ; le programme Europe créative. Dans ce volet notamment est comprise la coquette somme de 422 millions d'euros pour le sous-programme Culture. À ceux qui disent que c'est peu, trop peu, on peut répondre qu'entre 2007 et 2013, le programme Culture n'avait financé « que » 130 projets de coopération pour 40 millions d'euros d'aide. C'est donc au décuple que le programme revient, marquant un tournant majeur. Jack Lang n'aurait pas renié l'exploit, lui qui doubla en 1981 le budget du Ministère de la Culture pour lui faire dépasser la barre très symbolique des 1% du budget total. Bien que le budget « Culture » n'existe pas à proprement parler dans l'Union et qu'on soit encore loin, très loin de ces 1% à l'échelle européenne, l'Europe est très présente dans le champ de la culture.

« PRÉSENTS PARTOUT, VISIBLES NULLE PART ». L'ABSENCE DE VISIBILITÉ DES FINANCEMENTS DE
L'UNION EUROPÉENNE DANS LE PATRIMOINE CULTUREL

Or, les effets concrets de cette présence sont invisibles.

Bien sûr, les Journées européennes du patrimoine¹ sont connues et attirent tous les ans un afflux de personnes exceptionnel, amateurs ou néophytes, étudiants d'art ou promeneurs en goguette, vers ces lieux de patrimoine et d'histoire. Mais on s'en souvient comme des Journées (européennes) du patrimoine. Comme le relève Solène Amice dans ce même dossier, ce n'est pas l'Europe qui est célébrée au travers de ce week-end.

Bien sûr, les capitales européennes de la culture permettent tous les ans à deux villes européennes de briller sur la scène internationale – Rijeka en Croatie et Galway en Irlande auront même l'occasion, Covid oblige, de continuer à briller jusqu'en 2021. Mais on s'en souvient comme des capitales (européennes) de la culture.

Bien sûr, l'année 2018 a été consacrée Année européenne du patrimoine culturel, année fédératrice lors de laquelle 15 596 événements ont été labellisés pour promouvoir l'Europe dans toute sa diversité, dans chacune de ses diversités pourrait-on dire. (Mais qui s'en souvient?)

Bien sûr, le Prix du patrimoine culturel de l'Union européenne / Europa Nostra décerne tous les ans des grands prix (10 000 €) et des prix honorifiques aux entreprises remarquables de restauration et de mise en valeur du patrimoine. Auxquels s'ajoutent les Prix spéciaux ILUCIDARE² financés par le programme Horizon 2020. (Mais qui le sait?)

Bien sûr enfin, l'Union européenne alloue une part importante de ses fonds structurels au développement des pays de l'Est, derniers arrivants, parmi lesquels la Pologne se hisse en première place... (Mais qui, en Pologne, le sait?)

Cette question du *qui sait* renvoie à la communication externe de l'Union européenne. Car on pourrait dire que la Pologne s'arroge tout le mérite des financements, ne laissant à l'Union que la part congrue. Quatre sites polonais ont été inscrits au Patrimoine européen, comme le présente l'étude publiée ici-même; première bénéficiaire des fonds structurels européens, la Pologne est le seul pays à voir ses financements augmenter sur le programme 2014-2020! On serait tenté d'imputer cette invisibilisation des fonds européens à un habile camouflage de sa part, qui fait mine de rejeter d'une main ce qu'elle prend de l'autre.

Ce serait beaucoup trop réducteur.

En effet, pour bien comprendre ce que représente l'Union européenne pour nos patrimoines nationaux, prenons quelques exemples français. L'Union européenne a été, derrière le Conseil régional, le deuxième financeur du Louvre-Lens avec 33 millions d'euros (à titre de comparaison, l'État actionnaire majoritaire du Louvre a déboursé

1. Avec la participation des 50 États membres du Conseil de l'Europe, et non les 28 (désormais 27) États membres de l'UE.

2. Pour « International network for Leveraging sUccessful Cultural heritage Innovations and Diplomacy, cApacity building and awaREness raising », véritable monument d'acrobatie acronymique.

« PRÉSENTS PARTOUT, VISIBLES NULLE PART ». L'ABSENCE DE VISIBILITÉ DES FINANCEMENTS DE
L'UNION EUROPÉENNE DANS LE PATRIMOINE CULTUREL

2 millions). À travers le FEDER, elle a financé à hauteur de 10 millions d'euros (30% du total) les travaux de restauration du Mont-Saint-Michel. Lascaux IV et la Caverne du Pont d'Arc sont deux reconstitutions largement cofinancées par le FEDER également : respectivement 70% et 19%, soit à peu près 12 et 10 millions déboursés³.

Pourtant, aucun de ces sites n'est reconnu au titre du Label du patrimoine européen. Ils entrent dans le cadre des actions que l'Union européenne entreprend ; c'est à ce titre qu'ils se voient naturellement octroyer ces fonds bienvenus. Sans contrepartie. Là où d'autres organisations ne subventionnent que les sites expressément labellisés, l'Union européenne ne fait pas de distinction. Mais le sait-on, s'interroge-t-on sur la provenance de cet « argent magique » qui vient à la rescousse des sites qui le demandent ? C'est donc bien un problème de communication externe de l'Union européenne, insuffisamment relayée, disparue de nos horizons mentaux pour être remplacée par des horizons nationaux – alors que la France, par ses impulsions, a été pionnière dans l'élargissement des capitales européennes de la culture, des journées du patrimoine. L'invisibilisation des fonds européens et leur effacement de nos paysages mentaux représentent une perte terrible pour l'Union et très dommageable pour les États membres : c'est l'argent de tous qui finance l'ensemble des sites européens à travers la redistribution.

Élevons-nous donc, citoyens et citoyennes, pour que flotte le drapeau européen sur les sites qui ont bénéficié de son apport, label ou pas label ! Pour que l'on puisse distinguer clairement, au prochain *Horizon*, les financements de l'Union européenne. Que chaque Européen et chaque Européenne se sente concerné par l'avenir du patrimoine européen défini comme patrimoine de tous, pour tous.

3. Pour en savoir plus, visitez le site <https://www.europe-en-france.gouv.fr> qui recense toutes les opérations menées en France par l'Union européenne.

3 Entretien

Europe : un héritage, un partage

Beatrice Latini

Entretien avec Carlo Ossola, professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Littératures modernes de l'Europe néolatine »

L'ESPRIT EUROPÉEN – Dans votre livre *Fables d'identité*, dont nous avons publié une recension ici, vous évoquez la nécessité d'élaborer un code mythographique européen. Pourriez-vous nous dire comment vous envisagez ce processus de reconstruction ?

CARLO OSSOLA – J'ai organisé, il y a 20 ans, un Colloque international à la Fondation Giorgio Cini (Venise), dont les Actes résument bien ce processus : *Europa : miti di identità* (Ossola et Fondazione "Giorgio Cini", 2001) ; les Maîtres qui ont participé à ce volume (Ezio Raimondi, Marc Fumaroli, Lea Ritter Santini, Furio Diaz, Ruggiero Romano, etc.) ont été tous, dans leurs recherches, des refondateurs du « code mythographique européen » qui se renouvelle à chaque génération ; il s'agit simplement de savoir hériter.

EE – Vous balisez le patrimoine commun de la mémoire européenne à travers sa géographie, mais aussi ses mythes communs, sa tradition spirituelle, sa littérature ; en même temps vous parlez de l'Europe comme d'un continent dont l'identité est de refuser de voir son identité : à votre avis à quoi est due cette fermeture ? Quelle est l'origine de ce refus de voir une civilisation commune ?

CO – Il s'agit de prendre acte que l'« Europe des nations », d'origine romantique, a terminé sa mission puisqu'elle n'a donné lieu qu'à des « guerres civiles » européennes, bien néfastes, au XX^e siècle. Nous aurions besoin – Jack Lang l'avait proposé – de manuels d'histoire européenne dans les écoles pour former les nouveaux citoyens du XXI^e siècle à la conscience d'une civilisation commune qui nous a nourris tous à partir des Grecs et Romains jusqu'à l'unification chrétienne de l'Europe et ensuite à la diffusion des Lumières, à l'idée de paix universelle de Kant, à l'affirmation de la démocratie comme la forme la plus équitable pour réunir une communauté d'égaux.

EE – Quelle est la dimension politique que revêt cette élaboration culturelle ? Une culture européenne, patrimoniale, peut-elle suffire à fonder une identité européenne sur laquelle bâtir une véritable communauté de destin, une histoire partagée suffit-elle à soutenir une identité ?

CO – Le partage est essentiel dans la vie quotidienne tout comme dans la vie d'une société organisée : la philosophie scolastique avait forgé (et certains penseurs de notre temps ont renoué avec cette tradi-

tion) le concept d'« abaliété » - en opposition à « aséité » : nous dépendons constamment *ab alio* ; or, précisément, cette conscience d'une dépendance réciproque des membres d'une communauté est le principe essentiel pour comprendre la nature du partage (y compris celui d'une « histoire partagée ») : notre héritage est un « bien commun » qui n'a pas de propriétaires, mais seulement des usufructuaires. Quand il s'agit d'une civilisation et de son patrimoine, ceux qui reçoivent ne sont pas des nouveaux propriétaires, mais plutôt des « usufruitiers conservateurs », comme le suggèrent certains traités d'économie du XIX^e siècle, dont la responsabilité est publique¹. La conscience du patrimoine reçu est le meilleur capital moral pour savoir le léguer aux générations qui suivent : les ruptures de mémoire qui s'aggravent dans ce passage du XX^e au XXI^e siècle ne font qu'augmenter cette responsabilité d'« usufruitiers conservateurs ». Savoir hériter demande donc, pour ce siècle qui avance par flottements, de nous libérer d'une conception trop rigide du « patrimoine » et sollicite une attention plus aiguë à l'« essentiel » : une attitude que Montaigne définit comme ce qui ne nous distingue pas des autres, ce qui accède à la nature commune, à une « naïfve et essentielle submission » :

Excusons icy ce que je dy souvent que je me repens rarement et que ma conscience se contente de soy : non comme de la conscience d'un ange ou d'un cheval, mais comme de la conscience d'un homme ; adjoustant tousjours ce refrain, non un refrain de ceremonie, mais de *naïfve et essentielle submission* : que je parle enquerant et ignorant, me rapportant de la resolution, purement et simplement, aux creances communes et legitimes. Je n'enseigne point, je raconte.²

La question d'un « vrai partage » se fonde donc sur le choix de ce qui est vraiment « essentiel ».

EE – Depuis 2011, l'Union européenne porte un projet de valorisation patrimoniale, le Label du patrimoine européen, où elle affirme chercher à faire « revivre le récit européen et l'histoire qui le soutient » à travers la mise en évidence d'une liste, bigarrée, de lieux de mémoire, qui présente aussi un caractère fragmentaire. Peut-elle correspondre à l'exercice de codification que vous proposez ?

CO – Le thème des « lieux de mémoire » fut posé par Pierre Nora, dans un célèbre ouvrage collectif (Nora, 1984), et – avant lui – par Maurice Halbwachs (Halbwachs, 1935, 1950) ; l'Union européenne hérite donc elle-même... ; il faut juste le rappeler pour savoir retrouver, en profondeur, les lignes de continuité plus fortes que les ruptures événementielles qui suscitent le *pathos* et le bruit indistinct de nos jours.

EE – Comme pour la liste de ce Label, le récit que vous proposez se caractérise par son caractère fragmentaire : il ne peut être, par définition, qu'une somme hétéroclite et foisonnante. Une telle somme

1. « D'un autre côté, il faut bien remarquer que les privilèges de la fortune, les classes riches les ont hérités du passé pour la plupart : cette portion considérable de leur richesse qui consiste en capitaux classés, fonds de terre, revenus fixes et soustraits à l'aléatoire de la production personnelle, n'est pas le prix du travail propre de la génération qui en jouit ; elle est, à un certain point, nationale presque autant qu'individuelle ; elle représente l'ensemble des réserves accumulées par les époques antérieures ; c'est une espèce de fonds commun disponible pour parer aux difficultés imprévues qui mettent la communauté en péril. Les classes riches ont le sentiment de ce rôle d'usufruitiers conservateurs, et de la responsabilité qui leur incombe à ce titre » (de Fontenay, 1864, p. 227).

2. Montaigne, *Essais*, livre III, chap. II : Du repentir ; je cite à partir de l'édition 1595, texte établi par P. Villey et V.L. Saulnier, Paris, P.U.F., 1965, en ligne sur : https://fr.wikisource.org/wiki/Essais/Livre_III/Texte_entier (consulté le 17 mars 2020).

n'est-elle pas condamnée à la fragilité ou peut-elle être le fondement d'une innovation dans la construction des identités, en adéquation avec la modernité ?

CO – Je ne sais où j'ai pu susciter l'idée de fragmentaire : la mosaïque même obéit à un dessin ; si cela apparaît à travers les étapes nécessairement discontinues de mon voyage – aux bords du reste de l'espace européen – vous pouvez le compenser par la lecture d'un petit nombre de textes « qui ramassent dans l'unité ». Je ne peux ici que souscrire à la méditation d'Hermann Hesse :

Ce corps [scil. : de livres sacrés] n'est pas sans ambiguïté, et ces ouvrages ne sont pas éternels, mais ils contiennent l'héritage spirituel des événements historiques survenus jusqu'à présent. Toute autre littérature en est issue et, sans eux, n'existerait pas : l'ensemble de la poésie chrétienne par exemple jusqu'à Dante, puis jusqu'à aujourd'hui, est un rayonnement du Nouveau Testament, et si toute littérature disparaissait, mais que le Nouveau Testament était conservé, nous pourrions sans cesse créer à partir de ce texte des littératures nouvelles et analogues. Seuls les quelques livres sacrés de l'Humanité possèdent ce pouvoir régénérateur et survivent aux millénaires et aux crises mondiales. Il est rassurant de voir que la situation ne dépend nullement de la diffusion de ces ouvrages. Il n'est pas nécessaire que des millions, des centaines de milliers de gens se soient spirituellement approprié tel ou tel *livre sacré*. Il suffit que quelques personnes aient été touchées (Hesse, 1994, p. 306-307).

Encore une fois, c'est une question d' « essentiel ».

EE – Qu'est-ce que, pour vous, l'esprit européen ?

CO – L'esprit européen se fonde sur la dignité de l'homme, sur un élan universel (qui a ses pères en Dante et Érasme) embrassant le genre humain et la création entière « au nord de l'avenir », comme le dirait Paul Celan, toujours en mouvant vers le *altum*, la mer ouverte de la générosité, « perché vi s'immegli » (Dante, *Paradis*, XXX, 87)³.

3. « Pour nous rendre meilleurs » (traduction Jacqueline Risset).

Bibliographie

R. de FONTENAY : L'impôt doit-il prendre pour base la consommation ou le revenu ?, 1864. URL <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k378056/>.

Maurice HALBWACHS : *Les cadres sociaux de la mémoire*. Bibliothèque de philosophie contemporaine. F. Alcan, Paris, nouv. éd édition, 1935. URL <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k11657053>.

Maurice HALBWACHS : *La Mémoire collective [ouvrage posthume]*. Presses universitaires de France, Paris, 1950.

Hermann HESSE : La Crise mondiale et les livres. (Réponse à une enquête) [1937]. In VOLKER MICHELS, éditeur : *Magie du livre. Écrits sur*

la littérature. José Corti, Paris, 1994. ISBN 978-2-7143-0508-4. OCLC : 722534914.

Pierre NORA, éditeur. *Les Lieux de mémoire*. Numéro 3 in Bibliothèque illustrée des histoires. Gallimard, Paris, 1984.

Carlo OSSOLA et FONDAZIONE "GIORGIO CINI", éditeurs. *Europa : miti di identità*. Numéro 12 in *Presente storico*. Marsilio, Venezia, 2001. ISBN 978-88-317-7352-2.

Initialement paru sur le site de *l'Esprit européen* le 19 septembre 2020, cet article est disponible à l'adresse : <https://www.espriteuropeen.fr/2020/09/19/entretien-ossola-europe/>.

4 Étude

Balade européenne : les sites du Label du patrimoine européen. Episode 1

Solène Amice et Nathanaël Travier

A l'heure où écrire les romans nationaux est entaché de soupçon, où le relativisme condamne toute mythologie historique, l'Europe-voulant-devenir-nation est confrontée à l'impossible : quel roman peut-elle encore écrire ? Quel récit de soi le sujet Europe peut-il se raconter pour accéder à lui-même ? Derrière la fête du patrimoine, dans le silence des « sites » qu'une aura consensuelle auréole, l'Union cherche une réponse pour faire histoire.

Les sites du patrimoine européen sont des jalons dans la création de l'Europe d'aujourd'hui. De l'aube de la civilisation à l'Europe que nous connaissons aujourd'hui, ces sites célèbrent et symbolisent les valeurs, l'histoire, l'intégration et les idéaux européens

EUROPE CRÉATIVE, PRÉSENTATION DU LABEL DU PATRIMOINE
EUROPÉEN

Convaincue qu'« une plus grande compréhension et reconnaissance, notamment parmi les jeunes, de leur héritage commun – et pourtant diversifié – contribuerait à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union et le dialogue interculturel » (Union, 2011, considérant 2), l'Union européenne a institué en 2011 un *Label du patrimoine européen* dont l'ambition est de remarquer des sites patrimoniaux constituant « des jalons dans la création de l'Europe d'aujourd'hui ». Classant par ordre chronologique, mettant de côté les considérations esthétiques, l'exercice dépasse largement le patrimoine : les sites du *Label du patrimoine européen* entendent faire « revivre le récit européen et l'histoire qui le sous-tend » et « célébr[er] et symbolis[er] les valeurs, l'histoire, l'intégration et les idéaux européens »¹.

Alors que l'exercice téléologique du roman national est entaché de soupçon, l'Union européenne convoque le patrimoine et l'humilité de la liste pour essayer de construire son propre récit. Dans le silence des sites patrimoniaux, elle trace une route qui sinue entre les récits nationaux à la recherche de ce qui l'annonce, elle éclaire de son présent sa propre histoire pour forger, comme le sujet de Paul Ricoeur, son identité. C'est ainsi une geste imbriquée qui confond époques et espaces dans un même substrat mémoriel, qui salue le musée en même temps que le vestige qui le supporte, qui consacre pour une période une succession baroque : dans le jeu de l'identité, le passé n'est convoqué que dans la mesure du présent qu'il soutient.

La liste est une forme bien précaire pour forger une cohérence. Pourtant, des choix, des absences, des détours, éclairent les représen-

SOMMAIRE :

- 1 Les racines mortelles de l'Europe
- 2 Du Moyen Âge à la modernité, l'Union par-delà les nations
- 3 XXe siècle : l'Union bicéphale
- 4 Conclusion
- 5 Annexes

Voir-ci dessous la liste des 20 sites labellisés en 2013 et 2014 et une présentation succincte du label du patrimoine européen

1. Citation extraite de la page de présentation du Label du patrimoine européen sur le site d'Europe Créative, en ligne : https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label_fr, consultée le 1er juin 2020.

tations que l'Union a d'elle-même et signalent des caractéristiques de sa propre structure. La première liste du Label, arrêtée entre 2013 et 2014, fixait 20 « sites », 20 stations d'un chemin où se résumerait l'essence de l'Union². Nous nous proposons d'arpenter ce chemin pour jeter quelques réflexions sur les conditions d'une histoire de l'Union.

Les racines mortelles de l'Europe

L'Occident trouve son unité dans cet héritage, dans le christianisme et les anciennes civilisations de Grèce, de Rome et d'Israël

T.S. ELIOTT, THE UNITY OF EUROPEAN CULTURE

2. Elle en compte aujourd'hui 48. La liste complète est disponible sur le site de l'Union européenne : https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label/sites_fr. La liste des 20 premiers sites, que nous vous proposons en fin d'article, est rappelée dans le *European Heritage Label 2014 Panel Report* (Commission, 2014, p. 9).



FIGURE 1: Vue sur l'Acropole depuis la colline Mouseion. *Christophe Meneboeuf*

De l'héritage que prêtaient les XIXe et XXe siècles à l'Europe, l'Union conserve les deux racines classiques, grecques et latines. Comme une évidence, elle pose son premier jalon dans le centre antique d'Athènes, ce « paysage historique témoin d'événements qui ont contribué à façonner certains des aspects les plus essentiels de l'identité européenne, du développement de l'art classique et du théâtre à la démocratie la philosophie et la logique, en passant par l'égalité des droits et les sciences »³. Voyant en Athènes son berceau, l'Union formule son admiration dans la même langue que les auteurs d'un XIXe siècle qui, d'une ville désertée, presque intégralement détruite quand elle fut proclamée capitale du Royaume de Grèce en 1834, firent une ville de stuc où s'épanouit le fantasme néo-classique. Les visiteurs d'Athènes savent que la ville laisse un étrange goût d'amertume, celui d'une « civilisation mortelle ».

3. Le centre antique d'Athènes (Grèce) sur le site du Label du patrimoine européen

À quelques milliers de kilomètres de là, aux confins orientaux de l’Autriche, habilement décentrée de son foyer méditerranéen, la station latine Carnuntum laisse une impression similaire. Certes, le camp d’hiver fondé par Tibère en l’an 6, devenu capitale de la Pannonie Supérieure à la fin du I^{er} siècle, consacre les temps glorieux de l’expansion territoriale de l’Empire. Mais les événements les plus mémorables de Carnuntum ont le goût du déclin. En 193, Sévère y est sacré empereur et de Pannonie partent les légions de la guerre civile qui marchèrent sur Rome en juin. Soixante-sept ans plus tard, Regaliunus tente d’y usurper l’empire à Gallien et Carnuntum acclame un nouvel empereur pour une poignée de mois. En 308, Dioclétien y arbitre les querelles des Tétrarques... Dans les vestiges de Carnuntum miroite le reflet de la décadence d’un Empire aux marges menaçantes. Sa chute à la suite d’un tremblement de terre en 350 a quelque chose de prophétique.



FIGURE 2: Le château de Hambach, en Allemagne. *BlueBreezeWiki*

Du Moyen Âge à la modernité, l'Union par-delà les nations

Après l'Antiquité, comme trop souvent, l'histoire européenne s'endort pour le long sommeil médiéval et ne rouvre les yeux que six ou sept siècles plus tard dans la *Maior Ecclesia*, à Cluny, où Hugues de Semur a fait de l'ordre clunisien, au XI^e siècle, une véritable puissance chrétienne à la tête de quelque 10 000 moines à travers toute l'Europe. De l'abbaye romane, le récit européen se dirige ensuite vers les archives barcelonaises de la Couronne d'Aragon, cette monarchie qui enjamba la Méditerranée, de l'ibérique Castille à la Campanie napolitaine, formant un ensemble dont l'Européen moderne peinerait à trouver la forme dans l'entrelacs des frontières actuelles. Puis, elle vogue vers Tallinn pour admirer une autre organisation politique transnationale dans la Maison de la Grande Guilde, à l'époque où l'ancienne Reval fut un comptoir majeur de la puissante Ligue hanséatique dont l'influence commerciale et politique rayonna de la Mer du Nord à la Baltique, du XII^e au XVIII^e siècle. En bref, l'Union se cherche par-delà les siècles, esquissant les linéaments d'une possible généalogie.



FIGURE 3: L'abbaye de Cluny. Patrick Giraud

A la Renaissance, l'Europe rappelle qu'elle vit naître la République des Lettres en labellisant la Bibliothèque générale de l'Université de Coimbra fondée en 1513 dans le royaume lusophone alors en pleine expansion et que Jean V le Magnanime installera dans le bâtiment actuel au début du XVIII^e siècle, incarnant la prospérité économique et culturelle de l'Empire au temps des Lumières. Le récit européen se souvient aussi de l'Union de Lublin en consacrant un ensemble de trois sites où elle fut actée. Alors que Chambord s'élève dans le royaume de François 1^{er}, que de l'autre côté des Pyrénées Charles Quint érige son

palais sur l'Alhambra, que Le Tintoret peint son *Paradis* sur les murs du palais des Doges de Venise, l'Union tourne son regard vers la fondation de l'humble République des Deux Nations qui rassembla pour deux siècles la Pologne et le Grand-Duché de Lituanie. Elle s'arrête ensuite sur les sites de la paix de Westphalie : l'arrimage physique est ici secondaire et l'Union se reconnaît une filiation avec le traité qui mit fin à la guerre de Trente Ans et qui représente à ses yeux « un pilier du droit et des relations internationales toujours d'actualité » (Commission, 2014, p. 9).

Au XIXe siècle, tandis que prennent forme les nations européennes, l'Union préfère reconnaître les racines de ses valeurs à travers des mouvements dont elle valorise la dimension européenne. Elle repasse d'abord par la République des Deux Nations pour saluer la première constitution adoptée par voie démocratique en Europe, le 3 mai 1791. L'éphémère constitution⁴ offre à l'Union l'opportunité de consacrer les principes libéraux sans commémorer la naissance d'une nation, tout en refoulant la violence des Révolutions. La seconde station consacre le legs du Printemps des Peuples avec la fête du château de Hambach, en mai 1832, qui constitue un moment symbolique de l'opposition libérale allemande contre la Restauration. Si la fête s'inscrit dans l'histoire de la nation allemande, elle symbolise l'amitié des peuples engagés dans le mouvement des nationalités et les revendications libérales, alors qu'elle rassemble aussi des Français et des Polonais. La dernière station est à nouveau juridique et l'Union salue l'héritage des Lumières en inscrivant la Charte de la loi d'abolition de la peine de mort du Portugal qui, approuvée en 1867, constitue un premier exemple d'abolition définitive de la peine de mort en Europe.

Du haut Moyen Âge au XIXe siècle, la diversité des sites ainsi laisse transparaître une constante : tandis que la carte moderne de l'Europe s'esquisse tout doucement, l'Union zigzague entre les nations et, entre les lignes des histoires nationales, cherche ce qui l'annonce et consacre, par l'habile pirouette de la mémoire juridique, les valeurs qui la soutiennent.

XXe siècle : l'Union bicéphale

Le XXe siècle est, sans surprise, celui de l'Union. Les premiers jalons de la période consacrent l'esprit de coopération qui annonce le projet européen dès le début du siècle. Le récit européen s'arrête ainsi à Madrid pour remarquer la *Residencia des Estudiantes* : fondée en 1910, ce centre d'échanges intellectuels de premier ordre peut symboliser la coopération intellectuelle européenne du XXe siècle. Le récit européen se dirige ensuite vers La Haye pour honorer le Palais de la paix, fondé en 1913, à la suite de la première conférence internationale de la paix

4. La République des Deux Nations est disloquée quelques années seulement après l'adoption de la Constitution, avant même qu'elle puisse être totalement mise en application.

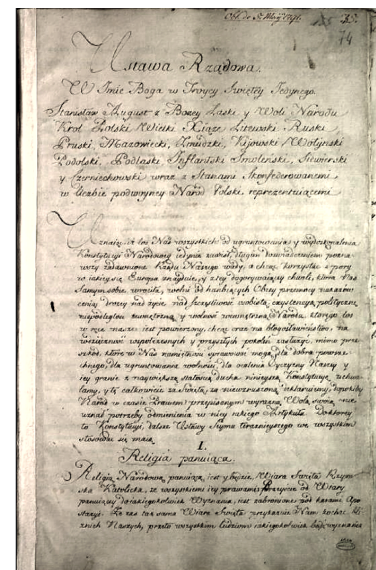


FIGURE 4: Première page du manuscrit de la Constitution de la République des Deux Nations du 3 mai 1791

de 1899 pour abriter les activités juridictionnelles internationales destinées à arbitrer les litiges interétatiques. La Haye clôt la série des lieux de mémoire associés au droit auxquels cette première liste du Label du patrimoine européen accorde une place si importante.



FIGURE 5: Pavillon « transatlántico » de la Résidence d'étudiants. *Luis Garcia*

Bien entendu, l'histoire européenne ne peut ignorer la guerre et si, fort étonnamment, la Première Guerre mondiale est totalement absente de cette première liste de labellisations, deux stations marquent la Seconde. La première est l'inévitable étape de la commémoration avec le camp de Westerbork, à Hooghalen aux Pays-Bas. La seconde tente elle de trouver un éclat de lumière dans les ténèbres de la période : le récit européen emprunte alors les sentiers des montagnes slovènes pour se rendre à l'hôpital des partisans de Franja. Créé en secret pendant la guerre par des partisans slovènes, disposant d'un bloc opératoire et d'une unité de rayons X, l'hôpital a accueilli des blessés des deux camps et de multiples nationalités, symbolisant pour l'Européen « le courage des hommes et des femmes, les soins médicaux, ainsi que la solidarité et la camaraderie dans l'épreuve entre la population

locale, le personnel de l'hôpital et les soldats blessés de différentes nationalités, dont des combattants ennemis » (A3, 2016a). Avec ce second site, on ne peut s'empêcher de soupçonner les ambitions sympathiques qui trop souvent dirigent l'Union : l'histoire européenne ne cherche-t-elle pas ici des symboles heureux, comme elle avait salué auparavant le « pacifisme » des mouvements démocratiques révolutionnaires du XIXe siècle ? L'histoire européenne n'est pas un conte de fées charmant dont s'accommodera la publicité riante du marketing moderne. Dans la noirceur, il y a aussi une part de l'identité européenne qu'il faudra bien intégrer et le bouillonnement du continent, si cher à Valéry, s'est aussi manifesté par la guerre des Européens contre les Européens.

Pour clore la première moitié du XXe siècle, le récit européen fait une incartade pour honorer la ville de Kaunas, en Lituanie, qui fut la capitale du pays peu après l'accès de celle-ci à l'indépendance et à la république, alors que Vilnius était occupée par les Polonais, où l'histoire remarque « un paysage urbain illustrant avec exubérance l'architecture européenne de l'entre-deux guerres et le modernisme qui témoigne aujourd'hui de l'héritage exceptionnel d'un âge d'or florissant » (A3, 2016b).

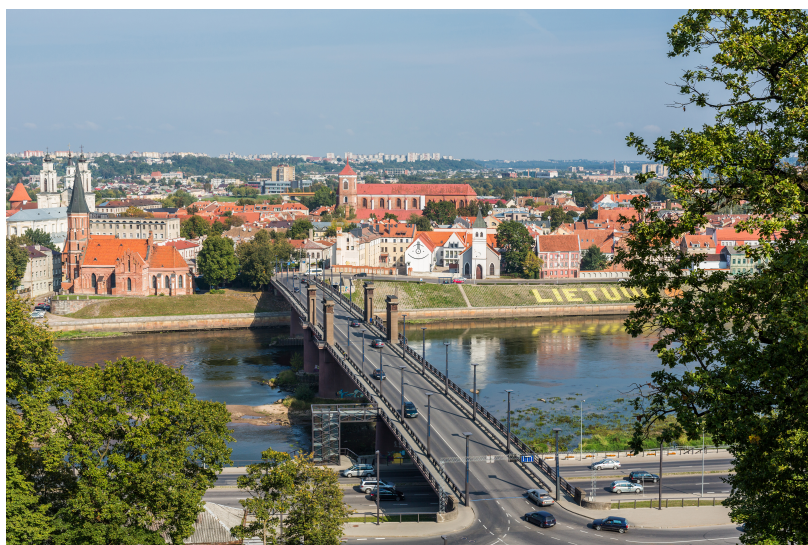


FIGURE 6: Kaunas, en Lituanie. Diliff

La seconde moitié du siècle est à proprement parler celle de la construction de l'Union européenne. Quatre stations consacrent l'Union elle-même et forment un diptyque éloquent : deux stations sont dédiées à l'unité de l'ouest du Continent ; deux stations sont dédiées à l'intégration de l'est.

À l'Ouest, le récit européen est classique et célèbre les premiers pas de l'Union européenne dans ses Pères fondateurs dont les maisons



FIGURE 7: Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, en France. TCY

sont labellisées. La première est la maison de naissance d'Alcide de Gasperi dans les Alpes italiennes. Premier ministre de l'Italie au sortir de la guerre, il fut un des fervents défenseur de l'unité européenne et promoteur ardent de la CECA. Quant à la deuxième station, la piété européenne ne pouvait omettre d'inscrire dans son récit Robert Schuman, dont le discours fondateur de 1950 est devenu « Journée de l'Europe », en consacrant sa maison en Moselle, à Scy-Chazelles.

À l'Est, l'Européen célèbre la chute du bloc soviétique et l'ouverture des portes de l'Union aux anciens États communistes. La première station se fait dans les chantiers navals historiques de Gdańsk où, à l'issue de la grève d'août 1980, Anna Walentynowicz et Lech Walesa fondent Solidarność. Le récit européen construit là y voit « les racines des transformations démocratiques en Europe » centrale et de l'Est et des événements qui ouvrirent la voie à la fin de la Guerre froide et à des changements dans l'Europe d'après Yalta et dans le monde entier (Commission, 2014, p. 19). La seconde station salue l'aboutissement de ce processus d'ouverture en consacrant le parc commémoratif du pique-nique paneuropéen, à Sopron, en Hongrie. Malgré la frivolité de l'intitulé, ce pique-nique constitue un moment symbolique de la chute du rideau de fer : le 19 août 1989, avec l'accord du gouvernement hongrois, la frontière entre l'Autriche et la Hongrie est levée pendant quelques heures, le temps d'un pique-nique, et 700 Allemands de l'Est en profitent pour passer à l'Ouest. Quelques mois avant la chute du mur de Berlin, cette première brèche marquante annonce la fin du



FIGURE 8: Les chantiers navals de Gdansk, en Pologne. *WikiAmy*

rideau de fer.

Le récit de l'Union consacre sans doute ici une vérité profonde de la construction européenne en se reconnaissant une double naissance, à l'Ouest pendant la reconstruction d'une Europe divisée, à l'Est quand s'ouvre la réunification du continent européen. La labellisation laisse même transparaître une persistance des systèmes idéologiques qui ont fracturé l'Europe, et l'Ouest capitaliste salue ses visionnaires, quand l'Est communiste rend hommage au mouvement de ses masses.

Conclusion

A l'issue des quelques milliers de kilomètres parcourus, debout sur les marches du Berlaymont pour tenter de toiser cette histoire, un vertige nous prend et les questions, qui engagent jusqu'à la possibilité même d'un tel récit, se bousculent. L'histoire de l'Union Européenne est-elle la somme de celles de ses membres ou l'Union doit-elle chercher à en écrire une qui lui appartienne en propre ? Le cas échéant, une telle histoire peut-elle vraiment négliger les hauts-lieux des histoires nationales européennes ? En investissant des lieux plus disponibles, ne s'expose-t-elle pas à ne susciter qu'un enthousiasme limité des peuples européens si attachés à leurs symboliques nationales ? En bref, comme le diable, l'Union pourra-t-elle surgir du détail ?

Plus problématique encore, la conception d'une telle histoire est-elle seulement possible à une époque où le doute et la norme académique rendent suspecte toute invention mythographique ? L'institution politique qui entend dépasser les nations peut-elle vraiment mobiliser l'arsenal symbolique qui jadis les fit naître ? La question convoque alors la philosophie de l'histoire elle-même : la modernité du projet européen frappe-t-elle d'archaïsme les modalités du passé ? L'Union Européenne est-elle acculée à l'innovation, pour le meilleur et pour le pire ? Plus concrètement, n'existe-t-il pas d'alternatives à un récit cherchant l'histoire longue, comme un discours qui promouvrait la nouveauté radicale de l'Union européenne en lui offrant une histoire qui ne commencerait qu'au XXe siècle ?

Autant de questions aussi épineuses qu'indispensables dont l'Union devra s'emparer pour espérer voir fleurir son projet, pour que sa dimension symbolique, aujourd'hui si fragile, puisse atteindre sa maturité. Ces questions ne doivent pas se résumer à une simple dimension technique qui reviendrait aux seuls acteurs de la culture à qui la partition technocratique des politiques publiques confie les missions patrimoniales : ces questions sont essentiellement politiques, voire philosophiques. Les réponses dépendent en effet autant de la volonté de faire une union ou une autre, d'un rapport des individus à l'histoire et à la mythologie politique, d'une confiance dans ceux qui peuvent forger

ce récit et dans les forces politiques qui peuvent le promouvoir... Le récit de l'Union Européenne engage autant sa propre définition que le contexte intellectuel dans lequel cette rédaction s'inscrit.

De fait, en retour, l'étude de ce Label révèle aussi le présent de l'Union et laisse transparaître ses paradoxes et ses difficultés. Puisque les candidatures impliquent de « sensibiliser les citoyens à la dimension européenne du site » (Union, 2011, art. 3), l'absence des grands sites nationaux témoigne aussi, très probablement, de l'exclusivisme de certaines nations qui préférèrent se réserver leurs fiertés nationales : les Français n'ont-ils pas pu ainsi se dire qu'il valait mieux garder Versailles, joyau de la grandeur française, que l'abandonner à l'Union en mettant en exergue sa dimension européenne ? A l'inverse, tandis que les Français ou les Italiens se murent dans un silence gêné, d'autres nations trouvent, elles, intérêt à chanter la dimension européenne de leur histoire nationale : les Polonais lui donnent une Constitution et les chantiers historiques de Gdansk (où fut fondé Solidarność), les Estoniens inscrivent la Maison de la Grande Guilde, abritant « le musée d'histoire estonienne, qui présente l'histoire de l'Estonie dans le contexte européen » (A3, 2016d).

Certes, une confiance excessive dans la détermination de la liste est sans doute fragile. Il est en effet fort probable que dans bien des cas les États-membres aient laissé les institutions culturelles décider de leur propre candidature : celles qui déjà avaient misé sur l'Europe ont sans doute postulé plus facilement que certains sites majeurs dont la muséographie était déjà développée autour de l'inscription nationale, tout comme la candidature a pu rebuter des sites disposant d'une solide visibilité alors que les promesses de retombées restaient fort limitées. Mais les questions de forme et de conduite des politiques publiques convergent vers les questions de fonds et ces précautions ne disqualifient pas l'analyse : dans les absents, il faut au moins voir la carence d'une volonté proactive de certaines nations de transférer une partie de leur patrimoine au compte de l'Union Européenne, quand d'autres au contraire investissent résolument ce plan parce qu'il sert leurs ambitions politiques ou culturelles. Quelles que soient les motivations de ces différents investissements, elles révèlent ainsi l'hétérogénéité du rapport symbolique à l'Union qui subsiste entre les nations qui la composent : en pleine lumière, se révèle le paradoxe d'une Union qui se cherche avec et contre les nations.

Cette promenade à travers les premiers sites du *Label du patrimoine européen* ne peut être plus qu'une simple invitation à des réflexions essentielles sur la dimension symbolique de l'Union, une ébauche à poursuivre sur l'épineuse question de l'identité de l'Union. Avec le temps, la liste s'est d'ailleurs étoffée et continuera sur sa lancée. En 2020, elle compte quarante-huit sites, qui, sans infirmer les présentes



FIGURE 9: La bibliothèque Joanina de l'Université de Coimbra, au Portugal.
Alvesgaspar

analyses, sont de nature à les infléchir ou à les enrichir : la labellisation du site de l'Homme de Néandertal de Krapina en Croatie pourrait faire longuement gloser si l'on pense qu'une race humaine éteinte ouvre désormais l'histoire de l'Europe ; la persistance de la justification séculière des sites religieux renvoie utilement au précieux sujet du rapport à l'héritage religieux européen.

En cela, cette première étude a donc une inéluctable dimension programmatique : elle engage un projet qui conduira à suivre avec attention l'évolution de ce Label, aspect original d'une question – celle de la symbolique de l'Union – que l'Esprit européen a pris pour un de ses piliers.

Annexes

Liste des 20 sites labellisés en 2013 et 2014 :

1. Centre antique d'Athènes (Grèce)
2. Parc archéologique de Carnuntum (Autriche)
3. Abbaye de Cluny (France)
4. Archives de la Couronne d'Aragon (Barcelone, Espagne)
5. Maison de la Grande Guilde (Tallinn, Estonie)
6. La Bibliothèque générale de l'Université de Coimbra (Portugal)
7. Union de Lublin (Pologne)

8. Münster et Osnabrück – Sites de la paix de Westphalie (Allemagne)
9. Constitution du 3 mai 1791 (Varsovie, Pologne)
10. Château de Hambach (Allemagne)
11. Charte de la loi d'abolition de la peine de mort (Lisbonne, Portugal)
12. Palais de la Paix (La Haye, Pays-Bas)
13. Residencia de Estudiantes (Madrid, Espagne)
14. Ville de Kaunas de la période 1919-1940 (Lituanie)
15. Camp de Westerbork (Pays-Bas)
16. Hôpital des partisans de Franja (Slovénie)
17. Maison de Robert Schuman (Scy-Chazelles, France)
18. Musée de la maison d'Alcide De Gasperi (Pieve Tesino, Italie)
19. Chantiers navals historiques de Gdańsk (Pologne)
20. Parc commémoratif du pique-nique paneuropéen (Sopron, Hongrie)

Présentation du Label du patrimoine européen

Suite aux Rencontres pour l'Europe de la culture de Paris (Favel) de 2005, les ministres de la Culture espagnol, hongrois, français et polonais annoncent en 2006, à Grenade, la création d'un *Label du Patrimoine européen*. C'est à la suite de cette première initiative intergouvernementale que l'Union Européenne, en 2011, décidera de mettre en place un identique *Label du patrimoine européen*, faisant néanmoins table rase de la précédente liste.

Ce Label se fonde sur un projet résolument symbolique et politique. Tandis que l'exposé des motifs de la décision actant sa création affirme qu'« une plus grande compréhension et reconnaissance, notamment parmi les jeunes, de leur héritage commun – et pourtant diversifié – contribuerait à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union et le dialogue interculturel » et qu'« il importe dès lors de faciliter l'accès au patrimoine culturel et de renforcer sa dimension européenne », les objectifs du label sont encore plus explicites. Ils affirment la volonté de « renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union chez les citoyens européens, et en particulier chez les jeunes, en s'appuyant sur les valeurs, l'histoire et le patrimoine culturel européens qu'ils partagent, de même que sur la valeur de la diversité nationale et régionale » (Union, 2011, art. 3).

Les sites ainsi labellisés « sont choisis pour leur valeur symbolique, le rôle qu'ils ont joué dans l'histoire européenne et les activités qu'ils proposent, qui rapprochent l'Union européenne et les Européens ». Ainsi, ils ne « se distinguent pas que par leur esthétique », mais participent d'un projet symbolique visant à faire « revivre** le récit européen et l'histoire qui le sous-tend** » dans des sites où « les visiteurs [pourront] percevoir toute l'ampleur et l'importance de ce que l'Europe a accompli et de ce qu'elle a à offrir » (A3, 2016c). Il est ainsi par-

ticulièrement intéressant de noter les critères de sélection fixés pour l'attribution du Label (Union, 2011, art. 7) :

Les sites candidats au label doivent revêtir une valeur européenne symbolique et doivent avoir joué un rôle significatif dans l'histoire et la culture de l'Europe et/ou la construction de l'Union. Dès lors, ils doivent démontrer le respect de l'une au moins des conditions suivantes :

leur caractère transnational ou paneuropéen en montrant de quelle manière leur influence et leur attractivité passées et présentes dépassent les frontières nationales d'un Etat membre ;

leur place et leur rôle dans l'histoire et l'intégration européennes, et leur rapport avec des événements, des personnalités ou des mouvements européens clés ;

leur place et leur rôle dans le développement et la promotion des valeurs communes qui sous-tendent l'intégration européenne.

L'attribution du Label, décidée par un jury, prend également en considération le projet qui entoure le site et les services qui y seront proposés, notamment en terme d'éducation à la culture ou d'accessibilité multilingue des sites. La mise en valeur de la « dimension européenne du site, en particulier par des activités d'information appropriées, une signalétique idoine et une formation adéquate du personnel » est ainsi une condition de la labellisation.

En 2015, les pays qui ont confirmé leur participation au Label du Patrimoine Européen sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, la République Tchèque, le Danemark, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et l'Espagne. Ne participent donc pas en 2015 : la Finlande, l'Irlande, la Suède et le Royaume-Uni (Cf. Commission, 2014, p. 40).

Bibliographie

EAC A3 : Franja Partisan Hospital, Slovenia, mai 2016a. URL https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label/sites/franja-partisan-hospital_en.

EAC A3 : Kaunas of 1919-1940, Lithuania, mai 2016b. URL https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label/sites/kaunas-1919-1940_en.

EAC A3 : Label du patrimoine européen, mai 2016c. URL https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label_fr.

EAC A3 : La Maison de la Grande Guilde (Tallinn, Estonie), mai 2016d. URL https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/heritage-label/sites/great-guild-hall_fr.

COMMISSION : European Heritage Label 2014 Panel Report. Rapport technique, European Commission Directorate General Education and Culture, décembre 2014. URL <https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/library/ehl-2014-panel-report.pdf>.

Bruno FAVEL : Point sur le Label européen du patrimoine et le réseau européen du patrimoine – Réseau HEREIN. Rapport technique. URL https://www.ehhf.eu/sites/default/files/201407/Favel_and_Proisy.pdf.

UNION : Décision n°1194/2011/UE du Parlement européen et du conseil du 16 novembre 2011 établissant une action de l'Union européenne pour le label du patrimoine européen, novembre 2011. URL <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32011D1194&from=EN>.

Initialement paru sur le site de *l'Esprit européen* le 10 septembre 2020, cet article est disponible à l'adresse : <https://www.espriteuropeen.fr/2020/09/10/balade-europeenne-1/>.

5 Lectures

Faire l'archéologie de l'Europe, par le particulier vers l'universel

Beatrice Latini

Compte-rendu de Carlo Ossola, *Fables d'identité : pour retrouver l'Europe*, trad. fr. Pierre Musitelli, Paris, PUF, 2018.

Dans cette Europe économiquement faible et politiquement instable qui est la nôtre, les européistes invoquent souvent comme point d'appui à leurs convictions la « culture européenne », proposition à laquelle les anti-européistes opposent facilement l'inexistence de cette dernière. Ce que l'on entend moins souvent, c'est qu'en admettant même que la culture européenne existe en soi, nous devons, pour y accéder, pour la comprendre, entamer un travail de reconstruction. Si la culture européenne existe, elle ne doit pas moins être *codifiée* ; et pour qu'un code mythographique européen soit tracé avec intelligence et précision, un travail de finesse, d'orfèvre doit être accompli. Voilà le travail qu'a entrepris Carlo Ossola, professeur titulaire de la chaire « Littératures modernes de l'Europe néolatine » au Collège de France en écrivant le vaste essai *Fables d'identité - Pour retrouver l'Europe* publié aux PUF en 2018¹. Pour le professeur construire ce code ne signifie par l'inventer de l'abstrait, le déduire de l'idée, mais unir à travers une mémoire érudite et imaginative les concrétions où cette Europe réside depuis toujours, bien qu'oubliée. Ce travail de mythe fondateur procède donc non pas *per via di porre*, mais *per via di levare*², car « l'Europa c'è già, è già fatta »³ : il nous revient de commencer les fouilles.

Ce volume vient alors accomplir un ample geste d'archéologie littéraire selon deux grands axes : l'un historique, l'autre géographique. Le premier réunit une galerie de portraits des auteurs qui ont incarné, de la Grèce antique à aujourd'hui, la pensée européenne ; le deuxième offre une longue promenade embrassant le continent, s'arrêtant dans les lieux qui nous dévoilent, à travers de nombreux détails architecturaux et l'évocation de fragments littéraires, l'existence historique d'une communauté culturelle à l'échelle européenne. Pour Carlo Ossola, observer le particulier ne signifie pas perdre de vue l'universel, tout au contraire. Comme le remarque le philosophe et homme politique Massimo Cacciari à la présentation du livre organisée par l'Institut de l'encyclopédie Italienne Treccani, « ogni particolare è particolare, se si trascende »⁴, c'est-à-dire que le particulier ne peut être défini qu'à la lumière de l'ensemble plus vaste dont il fait partie, comme, pour reprendre la métaphore de Ossola en l'inversant, une grenade ne forme son unité qu'en vertu de ses grains bien distincts. S'arrêtant à Trèves, par exemple, on suit le professeur dans un parcours en pointillés qui passe par petits sauts agiles d'une époque à une autre,

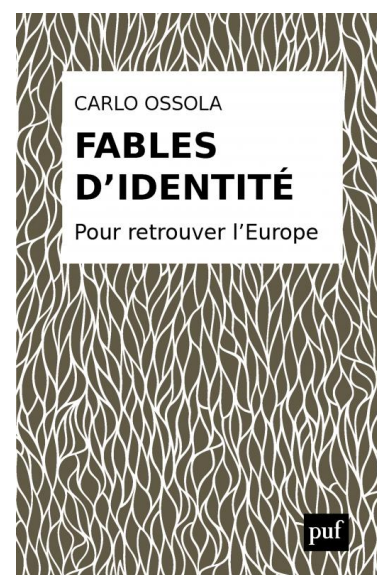


FIGURE 1: Carlo Ossola, *Fables d'identité : pour retrouver l'Europe*, trad. fr. Pierre Musitelli, Paris, PUF, 2018.

1. Cet ouvrage a été conçu comme un diptyque, comme en témoignent les publications italiennes distinctes (Ossola, 2017, 2018).
2. Nous reprenons ici les formules utilisées par Leonardo da Vinci pour décrire les beaux-arts. La peinture, dit-il, travaille « *per via di porre* », appliquant une substance, des parcelles de couleur sur la toile blanche. La sculpture, elle, procède « *per via di levare* », enlevant à la pierre brute tout ce qui recouvre la surface de la statue qu'elle contient.
3. L'Europe est déjà là, elle est déjà faite.
4. Chaque détail est détail, s'il se transcende.

d'une discipline à une autre, en nous faisant comprendre que l'identité culturelle de Trèves est telle qu'elle est aujourd'hui non pas malgré l'Europe mais bien grâce à l'Europe. Partant de l'*Augusta Treverorum* de Tacite, avec ses élégants vestiges romains, on parcourt par petites touches son histoire médiévale de carrefour entre Milan, Nicomédie et la Gaule belge, puis on se concentre sur le langage amoureux de son très célèbre citoyen, Karl Marx, avec ses citations mozartiennes et dantesques, pour enfin traverser sa place principale et entrer dans l'église de Saint-Gingolph, en se souvenant de la légende musicale Génoide, écrite au XVIII^e siècle par Giulio Rospigliosi, le futur pape Clément VI.

La lecture de ces pages nous plonge dans un réseau continu d'intertexte culturel fin qui, de détail en détail, lie la littérature à l'histoire, à la géographie, à la musique et à la philosophie, rendant compte de ce que l'on présente comme héritage culturel national et qui s'est en réalité, en Europe, toujours confronté et inspiré de ce qui était au delà des frontières. Dans les paroles gravées par Dante, dans les pierres qui construisent la cathédrale d'Otranto, dans les fresques des monuments oubliés par notre monde qui a placé au centre les grandes capitales, destinées à être, comme le dit Marc Augé, des non-lieux, Carlo Ossola voit les nombreuses traces culturelles d'une idée d'Europe qui s'incarne désormais politiquement et économiquement. On découvre ainsi par le détail que la culture européenne irrigue de façon souterraine nos diverses cultures nationales ; il s'agit désormais de la faire remonter à la surface pour aller au secours du système politique qu'elle a, d'une certaine manière, véhiculé et formé par un lent travail de sédimentation.

Le code mythographique formé par ce volume n'est que le premier fruit d'une sélection de certaines de ces traces. Pour reprendre l'heureuse définition de Cacciari, il s'agit ici d'une Europe qui sait « cantar le sue creature »⁵, représentante d'une tradition politico-philosophique classique et chrétienne qui, face au « suicide européen » de la deuxième guerre mondiale et à la pensée négative nietzschéenne, cherche désespérément à remettre cette suite d'idées sur le devant de la scène : culture classique - humanisme - chrétienté - Europe. Mais, en dernière instance, cela n'est qu'un code particulier à lire en relation avec son universalité, par le biais d'autres codes. Ainsi Carlo Ossola invite et souhaite la formation d'autres fils, d'autres chaînes de codes - parmi lesquels se trouve, comme le suggère Massimo Cacciari, « la ligne maudite » de la pensée humaniste italienne (Alberti, Valla, Bruno, Leopardi) - qui puissent construire peu à peu, par l'union des détails, l'unité culturelle de l'Europe.

5. Littéralement « chanter ses créatures ». Massimo Cacciari reprend implicitement ici l'œuvre poétique de Saint François, *Il cantico delle creature* (1226), louange à Dieu imprégnée d'une vision positive de la nature dans laquelle se reflète l'image du Créateur. Cette exaltation de la nature et de l'homme est souvent reprise ; il s'agit dans ce cas d'une référence à la religiosité laïque de François.

Bibliographie

Carlo OSSOLA : *Europa ritrovata : geografie e miti del vecchio continente*.
Vita e pensiero, Milano, 2017. ISBN 978-88-343-3320-4.

Carlo OSSOLA : *Nel vivaio delle comete : figure di un'Europa a venire*.
Marsilio, Venezia, 2018. ISBN 978-88-317-1950-6.

Initialement paru sur le site de *l'Esprit européen* le 20 mai 2020, cet article est disponible à l'adresse : <https://www.espriteuropeen.fr/2020/05/20/Ossola-archeologie-Europe/>.

Enki Bilal à Landerneau : un adieu à l'Europe ?

Lucie Rondeau du Noyer

À Landerneau, le Fonds Hélène et Edouard Leclerc propose une rétrospective Bilal qui consolide son statut d'artiste global mais n'insiste pas sur le caractère européen de son oeuvre.

Après avoir soutenu financièrement le festival d'Angoulême entre 1990 et 2007, l'homme d'affaires et collectionneur de bande dessinée Michel-Édouard Leclerc a fait le choix, au tournant des années 2010, de réorienter son action de mécénat culturel vers le Finistère, berceau du groupe de grande distribution dont il a hérité. L'ancien couvent des Capucins de Landerneau où s'était installé le premier hypermarché Leclerc a donc été rénové pour accueillir, deux fois par an, des rétrospectives aussi remarquables par leur ampleur que par leur financement exclusivement privé.

À Landerneau, Michel-Édouard Leclerc n'a pas renoncé à promouvoir la bande dessinée comme composante de l'art contemporain aussi essentielle que la peinture, la photographie et les installations. Parmi les dix-huit expositions organisées au Fonds pour la culture Hélène et Édouard Leclerc (FHEL), trois ont déjà été consacrées au « neuvième art ». Après les illustrateurs des revues *Métal Hurlant* et (*À suivre*) en 2014 et le dessinateur italien Lorenzo Mattotti en 2016, c'est au tour d'Enki Bilal d'y être mis à l'honneur cet été.

Selon la direction du FHEL, la rétrospective en cours ne se contente pas de démontrer le talent graphique indéniable de Bilal. Elle vise à donner accès à la « lecture du monde » développée par l'artiste sur différents supports depuis les années 1970. Le parcours est ainsi structuré autour des « sujets » et des « thèmes » les plus récurrents dans l'œuvre dessinée et cinématographique de Bilal : « la ville », « la violence », « la géopolitique », etc. Il est cependant étonnant qu'à côté de ces thèmes supposément universels, aucun espace ne soit spécifiquement dédié aux liens qu'entretient Enki Bilal avec son continent de naissance, et plus spécifiquement avec la Yougoslavie dont il est originaire. Or, l'Europe en général et la *Mitteleuropa* en particulier apparaissent comme le point commun entre toutes les sections de l'exposition du FHEL. Il est donc dommage que l'étude de la veine européenne de Bilal ne soit pas plus approfondie par les commissaires de l'exposition.

Certes, les cartels énumèrent certaines collaborations artistiques d'Enki Bilal ou citent les lieux de prédilection de son enfance mais ils restent flous quant à la géographie précise de ses inspirations spatiales et culturelles. Sans verser dans le culturalisme sommaire, il est par exemple probable que le travail mené en commun par Bilal et le chorégraphe Angelic Preljocaj ait été partiellement informé par le fait qu'ils

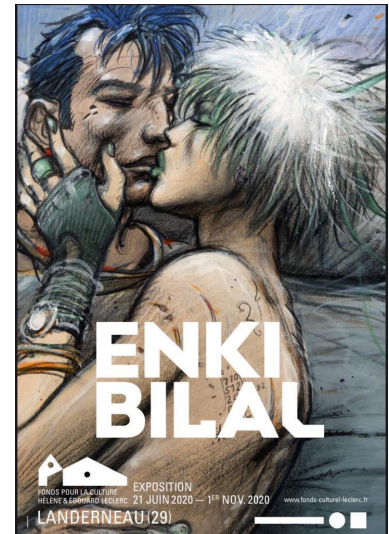


FIGURE 1: Compte-rendu de l'exposition Enki Bilal, Fonds Hélène & Édouard Leclerc pour la Culture, Landerneau (France), du 18 juillet 2020 au 4 janvier 2021.

sont tous les deux fils de réfugiés politiques yougoslaves en France. La présentation du portfolio *Die Mauer* (1982) consacré au Mur de Berlin par Bilal aurait gagné à être accompagnée de la préface française et allemande qu'en signèrent Andrzej Żuławski, cinéaste polonais formé en France, et Bruno Ganz, acteur suisse ayant fait carrière en Allemagne. De même, la mention rapide du Musée militaire de Belgrade où se promenait le jeune Enki Bilal aurait pu être développée plus longuement. Ce lieu créé en 1878 par un prince serbe et réaménagé depuis par les différents régimes s'étant succédés à Belgrade est une intéressante concrétion de différentes strates de la mémoire européenne que l'on retrouve dans certains albums de Bilal (*Les phalanges de l'Ordre noir*, *Partie de Chasse*).

Il est aussi surprenant que l'équipe du FHEL n'ait pas songé à relier l'exposition Bilal à la rétrospective Vladimir Veličković (1935 – 2019) qui l'a précédée cet hiver à Landerneau. Au-delà de la génération qui les sépare, les deux artistes partagent plus que leur origine yougoslave et leur exil parisien. Chacun d'entre eux peuple ses toiles de corps, humains ou animaux, sanglants et malmenés. Les deux ont signalé à quel point leur jeunesse yougoslave avait nourri la part sombre de leur œuvre. En 2012, à l'occasion d'une exposition au couvent des Cordeliers de Paris qui cherchait à faire collaborer peintres et auteurs de bande dessinée, Veličković et Bilal ont même cosigné une toile vendue ensuite aux enchères pour la somme de 45 000 euros.

Plusieurs justifications peuvent être avancées pour comprendre le choix de ne pas mettre plus en avant dans l'exposition l'ancrage résolument européen et balkanique d'Enki Bilal. L'auteur a lui-même revendiqué à plusieurs occasions l'universalité de son travail. Il explique avoir choisi pour protagonistes de sa série d'anticipation *Monstre* des orphelins nés à Sarajevo car l'Europe de l'Est lui apparaissait, dès les années 1990, comme le laboratoire de la destinée du monde, entre renouveau du fondamentalisme religieux et ultralibéralisme. **Interrogé en 2013 par le Musée de l'Immigration**, il explique comment un de ces tableaux intitulé *Clandestins* est à la fois inspiré par le contexte yougoslave du XX^e siècle, riche en déplacements forcés de populations, et porteur d'un sens plus universel.

Affirmer que les productions d'Enki Bilal sont de plus en plus universelles permet également de renforcer sa stature d'artiste global alors que ses planches d'albums et ses toiles se vendent aujourd'hui à plus de 100 000 euros l'unité. Celle-ci est le résultat de différentes stratégies d'internationalisation mises en œuvre autour de l'artiste depuis une dizaine d'années : traductions, exposition itinérante suivie d'une vente aux enchères Artcurial en 2012, installations à la Biennale de Venise et à la galerie tokyoïte de Chanel. Alors que se multiplient les initiatives de **promotion de la bande dessinée européenne auprès du public des**

collectionneurs américains, souligner l'influence de Bilal sur les films de Michael Mann et de Ridley Scott est sans aucun doute porteur. Cela ne doit pas empêcher de mentionner dans le même temps son admiration pour des figures moins hollywoodiennes comme le dissident hongrois György Konrád ou le poète bosnien Abdulah Sidran.

Initialement paru sur le site de *L'Esprit européen* le 10 septembre 2020, cet article est disponible à l'adresse : <https://www.espriteuropeen.fr/2020/09/10/exposition-bilal-landerneau/>.

